



DOSSIER DE PRESSE 2023

*« Il n'y a jamais eu autant de
raisons d'être Libre ! »*

 <https://adullact.org/>

 contact@adullact.org

 04 67 65 05 88

SOMMAIRE

ÉDITO	3
L'HISTOIRE	4
LES SERVICES EN LIGNE	5
LES ANIMATIONS	7
LA FORGE ET LE GITLAB	8
LE COMPTOIR DU LIBRE	9
LE LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE	10
LA COMMUNAUTÉ	11
INFORMATIONS	12

ÉDITO

L'ADULLACT a été fondée au mois de septembre 2002. Cette association, unique en Europe, car reposant sur une initiative d'administrations, s'est donnée comme objectif d'organiser le développement (au sens informatique, la production) de logiciels libres sur fonds publics. Les logiciels libres sont des logiciels comme les autres. Ils se distinguent des progiciels sur le terrain juridique : ils sont protégés contre l'appropriation par une licence. Pour le dire d'un mot, un logiciel libre est gratuit quand il a été payé. Mais il n'est payé qu'une fois, et en amont. Exactement comme pour les mathématiques. Il faut financer la recherche, mais les théorèmes appartiennent à tous.

Le système des licences propriétaires met les administrations dans une situation de client captif, dans le domaine des logiciels métiers en particulier. Et notre initiative semble répondre à une réelle attente puisque en 19 ans, plus de 5 000 collectivités territoriales et administrations publiques ont adhéré.

Nous travaillons pour bâtir un patrimoine commun de logiciels libres. La Ville de Paris partage également le moteur de portail sur lequel s'appuie son site. Le nombre de dépôts s'accélère !



Au-delà du logiciel libre, l'ADULLACT a aussi des actions dans le domaine des formats ouverts : notre association est membre fondateur de l'Open Document Format Alliance, initiative internationale visant à promouvoir et faciliter l'utilisation de formats ouverts dans le secteur public, afin d'améliorer le contrôle et la gestion de leurs informations.

Les instances gouvernementales ont souligné les économies colossales qui pourraient être réalisées en utilisant des logiciels libres. Le Ministère de l'Intérieur a d'ailleurs déjà déployé de la bureautique en logiciel libre dans tous les commissariats et gendarmeries de France, et le Ministère des Finances base son système de recouvrement de l'impôt sur des logiciels libres.

L'ADULLACT encourage non seulement l'utilisation des logiciels libres mais promeut surtout leur développement. Car il nous semble que l'argent public a vocation à ne payer qu'une fois. Les administrations ont les mêmes besoins, elles peuvent y répondre ensemble. L'argent public pourra par là être consacré à payer du service de proximité, qui fera revenir l'intelligence sur les territoires.

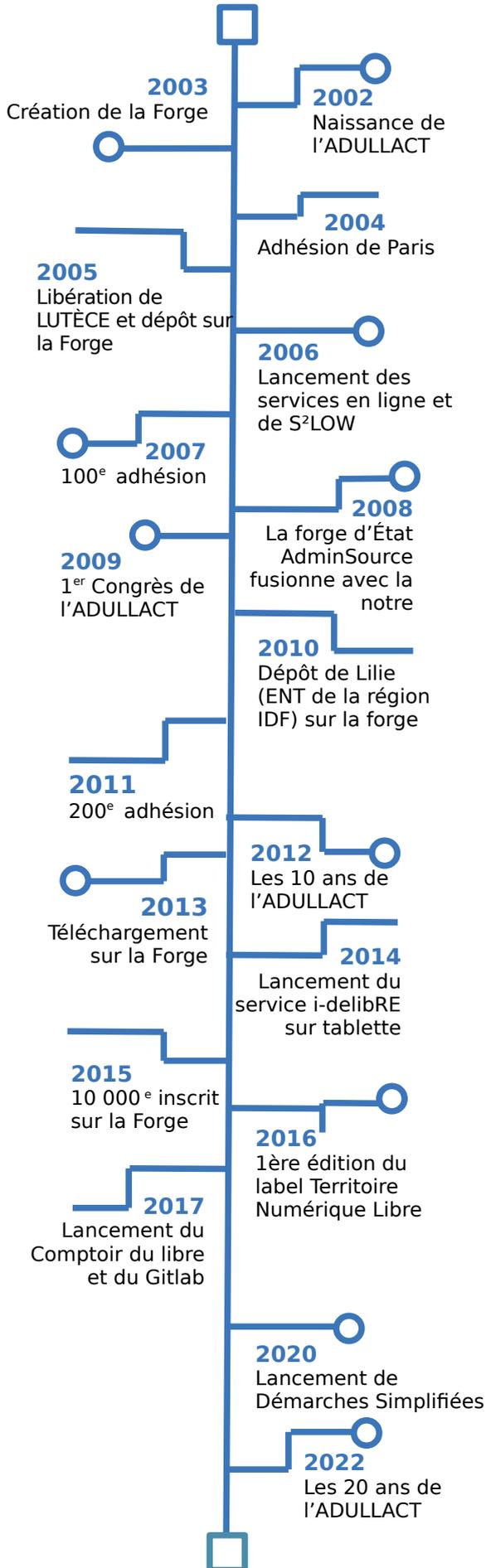
Le grand partage a commencé, vivons-le tous ensemble.

François ELIE

Président de l'ADULLACT

L'HISTOIRE

Des logiciels libres par tous et pour tous



Depuis près de 20 ans, les administrations publiques et collectivités territoriales ont pris conscience des enjeux économiques et politiques autour du numérique. L'ADULLACT est fondée en 2002 par une poignée d'élus, désireux de voir apparaître une alternative au système de licences propriétaires. Structure unique en Europe, l'ADULLACT soutient et coordonne les administrations et collectivités territoriales en vue de promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine de logiciels libres utiles aux missions de service public.

Au début des années 2000, l'association déploie la forge adullact.net, une plate-forme collaborative de conception logicielle. Son objectif est de centraliser les projets libres tout en garantissant la pérennité de ceux-ci auprès du service public. Dès lors, l'ADULLACT n'aura cessé d'impulser de nouveaux projets démontrant que l'interopérabilité offre plus de performance et s'avère plus économique que les outils propriétaires : S2 LOW est l'outil de transmission dématérialisée le plus utilisé par les collectivités, et As@lae s'impose comme le leader de l'archivage électronique.

Aujourd'hui, l'expansion de la dématérialisation, de l'open data et de la smart city amène les collectivités à faire des choix cruciaux concernant la gestion de leurs données. Sur ces terrains, nombreux sont les acteurs privés à proposer des solutions amenant la perte du contrôle des logiciels métiers. En soutenant et développant les solutions libres et les formats ouverts, l'ADULLACT participe à la préservation de la souveraineté numérique publique.

Demain, ces mêmes enjeux prendront de nouvelles formes. Avec l'ADULLACT, le logiciel libre continuera de leur apporter des réponses... Il n'y a jamais eu autant de raisons d'être libre !

En 2023, plus de 7 000 collectivités et administrations bénéficient des travaux de l'ADULLACT.

LES SERVICES EN LIGNE

Afin de répondre aux l'ADULLACT a concentré son action sur des solutions de dématérialisation. Elle met aujourd'hui à leur disposition une chaîne complète de services en ligne permettant aux collectivités de moderniser et d'adapter leurs outils aux nouvelles exigences réglementaires. L'adhésion à l'ADULLACT permet d'accéder gratuitement à l'ensemble de ces services.



Tiers de transmission dématérialisée le plus utilisé par les collectivités, S²LOW (Service Sécurisé Libre inter-Opérable pour la Vérification et la Validation) permet la dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES), et le traitement des flux comptables (HELIOS/PES). La solution garantit la sécurisation des transferts (chiffrement), l'authentification des expéditeurs via certificats électroniques, et l'horodatage des documents soumis.

Le saviez-vous ?

S²LOW fut le 1er logiciel de ce type développé sous licence libre en France. Grâce à ce choix de licence, la plateforme détient un record : celui du logiciel de télétransmission le plus «reproduit» par d'autres structures, publiques et privées. S²LOW est actuellement la **1^{ère} plateforme** de télétransmission française avec près de **6 000 collectivités** exploitant ce service.



Asqatasun est un logiciel libre qui permet de mesurer le niveau d'accessibilité d'un site Internet selon le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité). L'accessibilité consiste à rendre universel l'accès à l'information des sites à tous les utilisateurs, quels que soient leurs handicaps et leurs dispositifs d'accès (mobile, tablette, etc.) Asqatasun fournit un diagnostic d'accessibilité complet, ainsi que des clefs pour optimiser votre site. Le service est désormais compatible avec le RGAA 4 !



La remontée d'information citoyenne est une des préoccupations majeures des collectivités à l'époque du tout numérique. Que ce soit pour des raisons d'efficacité, de mobilité, d'innovation ou de message politique, chaque collectivité se lance dans le déploiement d'applications mobiles. Pourtant, des solutions libres existent ! DirectMairie est un service de remontée d'information citoyenne permettant d'effectuer un signalement géolocalisé depuis un téléphone mobile ou un ordinateur de bureau. Le service est disponible en mode hébergé (SaaS), mais peut-être également déployé directement par la collectivité elle-même.

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES



Démarches Simplifiées est un logiciel libre lancé par la DINUM en 2018 pour accélérer la dématérialisation des services publics, grâce à un générateur de formulaires, un espace de dépôt et d'instruction des dossiers.

L'ADULLACT offre désormais à ses collectivités adhérentes une plateforme dédiée, leur permettant de créer rapidement toutes sortes de procédures. Des fonctionnalités supplémentaires, telle que l'implémentation de France Connect et de l'API Particulier, sont attendues courant 2021.

(i)delibRE

Porte document nomade, i-delibRE consiste à fournir aux élus un outil itinérant de gestion des séances de délibération sur ordinateur ou n'importe quel terminal de type tablette. Pendant la préparation d'une séance, il permet notamment de récupérer les documents nécessaires à son déroulement, de les annoter, et d'échanger avec d'autres élus, individuellement ou par groupe.



La dématérialisation des marchés publics est obligatoire depuis le 1^{er} octobre 2018 pour tous les marchés dont la valeur estimée est égale ou supérieure à 25 000 €. Le service Marchés publics permet de répondre à ces exigences réglementaires à moindre coût.

Cet outil, basé sur le logiciel libre Local Trust MPE, permet la gestion des publications, des types de procédures, des types d'annonces, des règles de validation et d'habilitation, les réponses en ligne et la traçabilité ; le tout dans un environnement fiable et simple d'utilisation.



<https://adullact.org/services-web>



Nextcloud

Le service Nextcloud Collabora Online est un logiciel libre de travail collaboratif, particulièrement utile dans le cadre du télétravail, puisqu'il permet la création, l'édition, le partage et le stockage de documents en ligne, ainsi que d'autres fonctionnalités, dans un environnement ergonomique et parfaitement sécurisé

LES ANIMATIONS

Tout au long de l'année, l'ADULLACT propose à ses membres différents types d'animations pour échanger et partager leurs expériences. L'association établit donc annuellement un agenda des événements qu'elle organise pour permettre aux intéressés de planifier suffisamment en amont leur participation.

GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF

Objectifs :

- ✓ Partager les expériences
- ✓ Favoriser la collaboration entre collectivités
- ✓ Développer des projets informatiques libres

répondant aux besoins exprimés par les adhérents

Gestion de projet :

- ✓ Définir le champ fonctionnel des projets
- ✓ Établir un cahier des charges précis
- ✓ Fédérer les ressources et coordonner

les compétences au sein de la communauté

Finalités :

- ✓ Création de projets tels que as@lae, Pastell, Publik, Départements & Notaires, etc.
- ✓ Valorisation d'intérêts communs dans les développements à venir des éditeurs libres

GROUPE DE RÉFLEXION

Les Groupes de Réflexion sont destinés à réunir les collectivités autour d'un thème ou d'un enjeu fort du monde numérique : la bureautique libre, les petites collectivités, la ville intelligente...

WEB-CONFÉRENCE

L'ADULLACT propose régulièrement des séminaires techniques en visio-conférence, en présence d'experts ou de collectivités témoins, afin d'approfondir certains thèmes techniques et/ou législatifs tels que la signature électronique, le RGPD, l'Infrastructure As Code, etc.

LE CONGRÈS

Depuis plus de 20 ans, l'ADULLACT s'emploie à réunir ses membres adhérents dans le cadre d'un congrès, devenant lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre permanents de l'association et professionnels du logiciel libre.

Alors que la communauté qui l'entoure croît année après année, l'ADULLACT s'inscrit tout naturellement dans cette démarche de rencontres humaines, vecteur important de son idéal de mutualisation.



<https://adullact.org/congres>

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Congrès est également l'occasion de réunir les membres pour l'Assemblée Générale annuelle de l'association, durant laquelle sont présentés les résultats et projets de l'ADULLACT. Un moment essentiel et fédérateur pour tous nos adhérents.

LA FORGE ADULLACT

La forge collaborative du secteur public

Grâce aux financements FEDER, l'ADULLACT a déployé en 2003 son site de développement coopératif adullact.net.

Le principe est de centraliser l'ensemble des projets portés par l'association, et plus largement le secteur public, afin de permettre aux développeurs et aux utilisateurs de contribuer plus facilement. Au travers de cette plateforme de développement, l'ADULLACT souhaite donner un sens concret à l'idée de mutualisation des efforts des collectivités membres.

En février 2008, la forge fusionne avec AdmiSource, la plate-forme de développement coopératif de l'État, renforçant ainsi la diffusion et l'appropriation des outils



En 2016, afin de moderniser ses outils, l'association décide d'associer à sa forge historique une instance GitLab. Cette nouveauté permet aux contributeurs d'utiliser la plateforme de leur choix, avec un identifiant unique, mais surtout de bénéficier de toutes les fonctionnalités avancées proposées par GitLab.

Les projets phares de la forge

S2LOW

I-delibRE

Lutèce

Vitefait

OpenCimetière

XEMELIOS

Maarch

OpenADS

as@lae

La forge en quelques chiffres

+ 1 000 projets



+ 16 000
utilisateurs



+ 2 000 000
téléchargements



LE COMPTOIR DU LIBRE

La plateforme collaborative du secteur public

La forge coopérative de l'ADULLACT répond à un objectif fixé dès la création de l'association : soutenir, développer et maintenir un patrimoine de logiciels libres métiers dédiés au service public. En 2016, de nouvelles problématiques émergent avec la multiplication des dépôts de logiciels libres. Comment trouver un logiciel libre correspondant à mes besoins ? Comment identifier d'autres collectivités utilisatrices ? Comment connaître des prestataires sur ce logiciel ?



Le Comptoir du Libre est une plateforme collaborative destinée à faciliter la recherche et l'adoption d'un logiciel libre par les collectivités territoriales et administrations. La plateforme référence les logiciels libres utiles aux missions de service public, et permet de mettre en contact tous les interlocuteurs intéressés. Les collectivités naviguant dessus pourront trouver :

- ✓ d'autres collectivités utilisant ces logiciels libres, avec leurs témoignages ;
- ✓ des entreprises fournissant des services sur ces logiciels (maintenance, formation, support...);
- ✓ des indicateurs chiffrés permettant de comparer les solutions.

Chaque logiciel libre dispose d'une page permettant de visualiser rapidement son descriptif, ses copies d'écran, ses collectivités utilisatrices, ses commentaires, ses prestataires et alternatives. Une cartographie des métiers est en cours de réalisation, afin d'aider à mieux répondre aux besoins selon les métiers spécifiques des collectivités.

+ 577 logiciels
libres référencés

+ 1088
utilisateurs

+ 365 administrations
et collectivités
territoriales

Le 3 avril 2017 une signature de partenariat est actée entre l'Inria (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) et l'Unesco autour de "Software Heritage", plateforme de collecte, d'archivage et de partage de tout le code source disponible dans le monde. Un projet particulièrement ambitieux pour préserver notre patrimoine numérique. Pour cette collaboration, l'ADULLACT développe un connecteur innovant avec le Comptoir du Libre, qui lui permet de devenir 1er contributeur technique du projet Software Heritage, offrant l'accès à différentes forges de logiciels libres basées sur FusionForge.

LE LABEL « TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE »

Inauguré en 2016, le label « Territoire Numérique Libre » a pour objectif de promouvoir l'utilisation des logiciels libres et des formats ouverts au sein des collectivités territoriales.

Outil d'évaluation dans l'usage des logiciels libres, le label permet de faire un état des lieux des actions accomplies, et d'estimer les axes de progression. Il encourage notamment les usages numériques libres, citoyens et collaboratifs, tels que la mise à disposition des données publiques (open data), ou l'usage de formats ouverts dans les échanges.

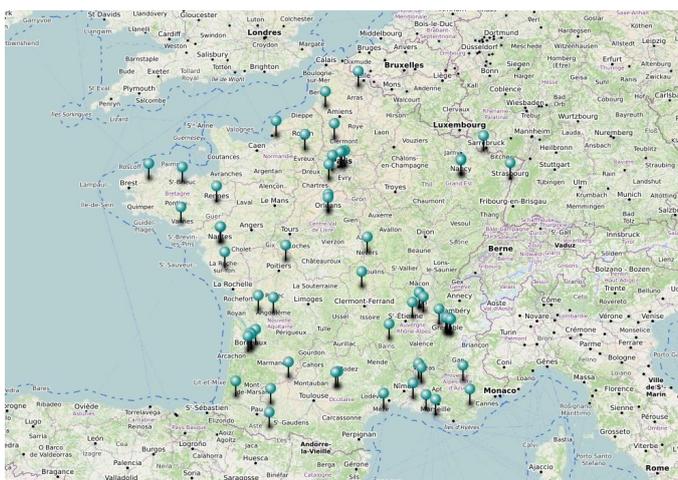
Ce label, véritable moyen de communication, valorise les initiatives et politiques menées en faveur des logiciels libres, en leur assurant un éclairage dans l'espace public. Il concerne aussi bien les élus que les agents de la collectivité et les administrés.

Il doit également pouvoir servir d'outil pédagogique pour sensibiliser aux valeurs du logiciel libre : entraide, transparence, éthique, économie d'argent public, respect de la vie privée... Une remise des labels est organisée chaque année entre novembre et décembre.

Au total, près de 75 collectivités et établissements publics ont déjà été labellisés.



Le label est gradé du niveau 1,, valorisant un premier pas dans la découverte et l'usage des logiciels libres, au niveau 5, récompensant un haut niveau d'implication et une forme d'excellence dans les domaines évalués. Les niveau/ sont symbolisés par des copylefts !

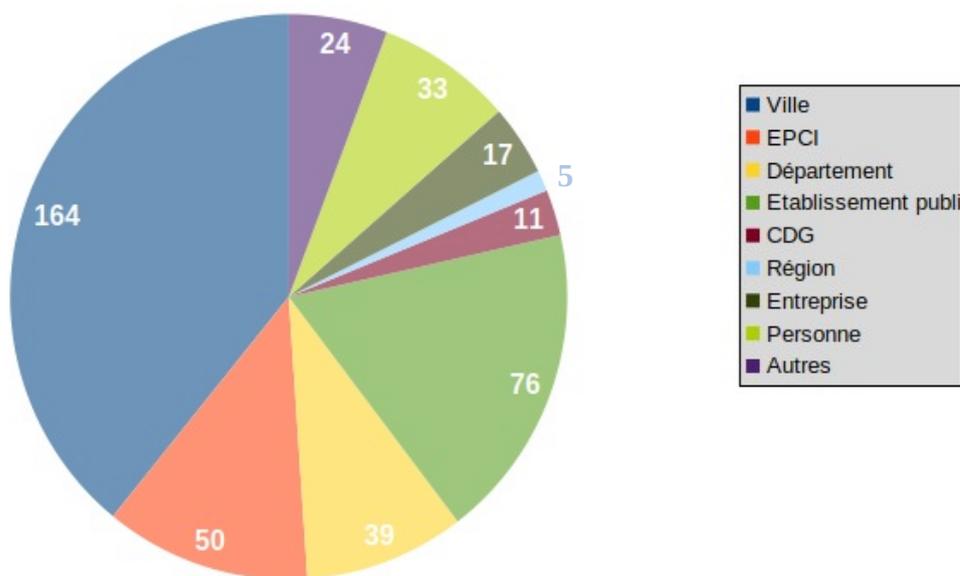


LA COMMUNAUTÉ

Répartition des adhérents

Répartition des adhérents/type (2023)

Chiffres au 16 août 2023



Chiffres clés 2023

419 adhérents directs
dont 164 villes

8 congrès

2 forges

30 machines virtuelles

30 noms de domaine gérés

8 permanents

1 alternante

55 % de femmes et 45 % d'hommes

15 logiciels libres créés

+150 collectivités
contributrices

+ 1 000 projets sur Gitlab

+ 16 000 utilisateurs

2 000 000 téléchargements

10 services en ligne

21 ans d'activité

1 label national

+ 70 collectivités labellisées
« Territoire Numérique Libre »

113 newsletters envoyées

2116 abonnés sur Twitter

877 abonnés sur LinkedIn

517 abonnés sur Mastodon

72 vidéos publiées sur Youtube

INFORMATIONS

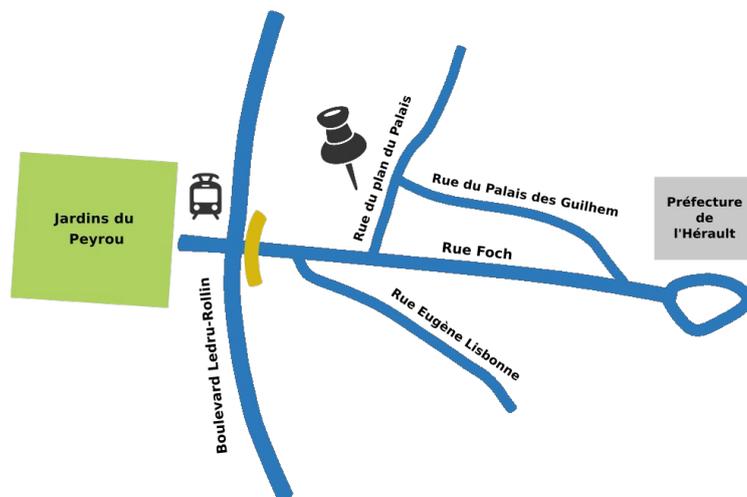
5, rue du plan du palais
34000 MONTPELLIER

Tramway ligne 4 Garcia Lorca
Arrêt Peyrou – Arc de Triomphe

04 67 65 05 88

contact@adullact.org

adullact.org



CONTACTS

Pascal KUCZYNSKI | Délégué Général

✉ pascal.kuczynski@adullact.org

Camille TILLATTE | Chargée de Communication

✉ camille.tillatte@adullact.org

Danouchka STROZNIAK | Chargée des relations adhérents

✉ danouchka.strozniak@adullact.org

RÉSEAUX



twitter.com/ADULLACT



mastodon.social/@adullact



linkedin.com/company/adullact



youtube.com/user/@AADULLACT

VIDÉOS



Enjeux du logiciel libre



Présentation de l'ADULLACT



Label Territoire Numérique Libre 2022



Congrès de l'ADULLACT 2022